



Olympique Club Cessonais - judo

En collaboration avec le comité d'Ille et Vilaine de judo et la Ligue de Bretagne de judo

21^{ème} édition du tournoi

Individuel Minimes masculins et féminins

Label A

Samedi 24 février 2024





➤ LIEU

- **Palais des Sports de La Valette**
3, Allée Champagné 35510 Cesson Sévigné
A 5 minutes de Rennes sur l'axe Rennes-Paris
(Coordonnées : N 48° 06' 55.9" - W 1° 35' 47.5")

Entrée gratuite pour le public



➤ DIRECTION SPORTIVE DU TOURNOI ASSURÉE PAR

- Le responsable du tournoi : **Emmanuel CALVEZ**

➤ IMPLANTATION

- 8 surfaces de combat
- Tribunes (1200 places)
- Vestiaires, sanitaires et douches

➤ RESTAURATION

- Buvette : Boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes...

➤ RENSEIGNEMENTS

- Emmanuel CALVEZ 06 88 84 40 60
- occ.judo@gmail.com





REGLEMENT DU TOURNOI MINIMES - 2024

ARTICLE 1

Le tournoi minimes de l'Olympique Club Cessonais est un tournoi individuel label A organisé par l'OCC Judo sous l'égide de **FRANCE JUDO**. Il est ouvert à tous les judokas minimes filles et garçons nés en **2010** et **2011**.

La participation au Tournoi vaut acceptation du présent règlement.

ARTICLE 2

Les participants sont engagés par des groupements sportifs affiliés à **FRANCE JUDO**

ARTICLE 3

Formule de la compétition :

- Jusqu'à 40 inscrits, démarrage de la compétition en poules. Les 2 premiers de la poule rentrent en tableau avec double repêchage.
- Si plus de 40 inscrits dans la catégorie, tableau avec double repêchage.

ARTICLE 4

Les catégories de poids sont :

Garçons : -34kg. -38kg. -42kg. -46kg. -50kg. -55kg. -60kg. -66kg. -73kg. +73kg

Filles : -36kg.-40kg.-44kg.-48kg.-52kg.-57kg.-63kg.-70kg.+70kg.

Pas de tolérance de poids

ARTICLE 5

La durée des combats, pour les filles comme pour les garçons sera de **3 minutes**. La récupération entre deux combats sera conforme aux textes officiels en vigueur

ARTICLE 6

Les combattants devront présenter leur **passport sportif en règle**, et être titulaires de la **licence 2023/2024** lors de la pesée qui se déroulera le jour de la compétition.



ARTICLE 7

L'arbitrage sera appliqué selon les règles fédérales (arbitrage national) en vigueur à la date du tournoi.

ARTICLE 8.

Les inscriptions se feront à l'aide de l'extranet fédéral (clubs ou délégation).

Aucun engagement ne sera pris sur place.

La **date limite des inscriptions** étant fixée au **21 février 2024**.

Le règlement doit être effectué par **l'organisme qui a effectué les inscriptions (club ou délégation)**.

Un **ticket de pesée** pour chaque combattant sera remis à l'**accueil clubs** aux clubs ou délégations après vérification du paiement de l'engagement à la compétition.

ARTICLE 9

Frais d'engagement à régler à l'OCC Judo :

- Jusqu'au 21 février 2024 : **10 €** par combattant.
- Paiement sur place : **20 €** par combattant
- **ATTENTION**, les judokas inscrits à la date du tournoi mais non présents seront facturés. Désinscription possible jusqu'au 23 février 2024.
- Paiement par **HelloAsso** ou bien par **virement bancaire**.

➤ HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/occ-judo/evenements/tournoi-minimes-label-a>

➤ Virement : IBAN : FR76 1558 9351 1304 8406 7154 089 - BIC : CMBFR2BXXX Merci d'indiquer OCCJM "nom de la structure" et d'envoyer la preuve de virement à occ.judo@gmail.com

A réception de votre règlement les athlètes seront enregistrés en tant que qualifiés au tournoi

ARTICLE 10

Chaque compétiteur mineur inscrit à la compétition devra être accompagné par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Cet accompagnateur devra être en possession des documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation.

ARTICLE 11

En participant à cet événement sportif, les combattants et coaches participants consentent à renoncer à leurs droits à l'image au profit du club organisateur et de toutes personnes accréditées à couvrir l'évènement (presse, photographe officiel etc..).



PROGRAMME PREVISIONNEL

24 février 2024

| | | |
|----------------------------|------------------------------------|---|
| 11H00 à 11H45 | Pesée masculins Pesée féminines | -34kg/-38kg/-42kg -36kg/ -40kg |
| Début des combats : 12h30 | | |
| 12H30 à 13H00 | Pesée masculins Pesée féminines | -46kg/-50kg -44kg/-48kg |
| Début des combats : 14h00 | | |
| 15h00 à 15h30 | Pesée masculins Pesée féminines | -55kg/-60kg/-66kg/ -52kg/-57kg/-63kg |
| Début des combats : 16h00 | | |
| 15h30 à 16h00 | Pesée masculins Pesée féminines | -73kg/+73kg -70kg/+70kg |
| Début des combats : 16h30 | | |
| Fin prévisionnelle : 19h00 | | |



Infos pratiques : hôtels à proximité

B&B Hôtel

B&B Hôtel RENNES Est Cesson Sévigné

Tél: 08 92 70 75 61

Fax: 02.23.45.18.41

La chambre 1,2,3 personnes

WC, douches, TV, privés, Canal+, Canal Sat.



+ d'infos : <http://www.hotel-bb.com/fr/hotels/rennes-est-cesson-sevigne.htm>

Brithotel le Floréal

ZA Rigourdière 35510 Cesson Sévigné

Tél. : 02.99.83.82.82

Fax : 02.99.83.89.62

Hôtel restaurant. séminaire 20-130 personnes

5 salles, traiteur buffets cocktails

hôtel 2 étoiles - 51 chambres



+ d'infos : <https://hotel-rennes-cesson.brithotel.fr/>